

**Madame la Vice-Présidente de l'Union InterParlementaire,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Assemblées,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Le thème retenu pour notre débat général: // « *Veiller au respect des normes Zhumanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise* », est d'une brûlante actualité et d'une portée universelle.

En effet, notre monde traverse une période de turbulences sans précédent.

Plus d'une centaine de conflits armés bouleversent des régions entières, / provoquant des déplacements massifs, / des crises alimentaires, / des urgences sanitaires et / des drames humains que nul ne saurait ignorer.

Du **Soudan**, déchiré par une guerre fratricide, / à la **Palestine**, où le peuple endure une tragédie humanitaire inacceptable, /en passant par la **guerre russo-ukrainienne** dont les répercussions se font sentir sur la paix, / la sécurité alimentaire et / l'économie mondiale , partout, les principes du droit international humanitaire sont mis à rude épreuve.

Ces souffrances rappellent que la paix ne peut être différée ni fragmentée.

Elles nous interpellent sur notre devoir collectif de **protéger la vie humaine**, / d'assurer la **proportionnalité dans les hostilités**, / de **préserver les civils** et / de **garantir l'accès humanitaire sans entraves**.

À travers ces Zépreuves, / c'est la conscience morale de l'humanité qui se trouve interpellée: / celle du respect du droit international humanitaire, / pierre angulaire de la dignité humaine en temps de guerre.

Le **Sénégal**, fidèle à son héritage diplomatique, pacifique et humaniste, / s'associe pleinement à l'appel en faveur d'un **sursaut collectif** pour revitaliser l'engagement politique autour des normes Zhumanitaires.

Cet appel constitue à la fois **un impératif moral et Tune condition essentielle de stabilité et de justice durables**.

Les **parlements**, / avant tout, sont la voix des peuples.

Ils Zincarnent la légitimité démocratique, / la transparence et / la responsabilité.

Dans un monde où le multilatéralisme est mis à l'épreuve par les replis nationalistes et la fragmentation géopolitique, // les **Zassemblées parlementaires** doivent redevenir **des bastions de coopération internationale** et / **des gardiennes éthiques du droit humanitaire.**

Au **Sénégal**, notre Assemblée nationale veille à :

- **transposer** les conventions internationales humanitaires dans le droit national ;
- **contrôler** l'action gouvernementale en matière d'engagements humanitaires ;
- **garantir** les budgets nécessaires à la protection des populations déplacées et vulnérables ;
- et **renforcer** la diplomatie parlementaire au service de la paix et du dialogue.

Ces efforts s'inscrivent dans une longue tradition sénégalaise d'engagement pour la paix, / illustrée par la **participation active** et **constante** de nos contingents aux Zopérations de maintien de la paix des Nations Unies, de l'Union africaine et de la CEDEAO.

L'action humanitaire mondiale traverse aujourd'hui **une double crise**: // celle du **financement** et celle de la **confiance**.

Les besoins augmentent de manière exponentielle tandis que les ressources se raréfient, / menaçant la survie de millions d'êtres humains.

Face à cette réalité, les **parlements** ont un rôle décisif à jouer :

- **préserver** le financement humanitaire malgré les contraintes économiques ;
- **protéger** les acteurs humanitaires contre les attaques et les entraves à leur mission ;
- **assurer** la transparence et l'équité dans la distribution de l'aide ;
- et **renforcer** la cohérence entre les politiques de développement, de sécurité et de droits humains.

C'est dans cet esprit que le Sénégal a adopté de **nouvelles lois sur la transparence, / la gouvernance éthique et / la lutte contre la corruption**, // afin de garantir que l'aide publique bénéficie effectivement aux plus vulnérables et que la solidarité nationale se traduise en **actions concrètes**.

Les défis Zhumanitaires ne sauraient Têtre dissociés des autres Zenjeux de notre temps : // le changement climatique, / les Zinégalités sociales, / la marginalisation des jeunes Zet des femmes, ou encore la mutation technologique.

Le respect du droit humanitaire requiert une **approche intégrée**, articulant **paix, développement, droits Zhumains et protection de l'environnement**.

Mais au-delà du traitement des conséquences, // la véritable solution durable réside dans **la prévention des crises, /l'arrêt des guerres, et la culture de la paix**.

Aucune aide humanitaire, / aussi généreuse soit-elle, /ne saurait remplacer **la cessation des hostilités ni le rétablissement du dialogue**.

C'est pourquoi le **Sénégal** plaide pour:

- une **action humanitaire inclusive**, attentive aux femmes, aux Zenfants, et aux personnes déplacées ;
- un soutien accru aux Zacteurs locaux et aux collectivités territoriales dans la prévention et la gestion des crises ;
- et une **synergie entre action humanitaire et développement durable**, conformément à l'Agenda 2030 des Nations Zunies et à l'Agenda africain 2063.

La **diplomatie parlementaire** doit aujourd'hui jouer un rôle moteur dans la défense des valeurs universelles: // **solidarité, coopération et responsabilité partagée.**

Nos Assemblées, / en unissant leurs voix, peuvent **exiger le respect du droit humanitaire là où il est bafoué,** / encourager les États à **honorer leurs obligations,** et rappeler que **la compassion n'est pas une option politique, mais une exigence éthique.**

À travers l'**Union interparlementaire,** / redonnons souffle à un **multilatéralisme de confiance,** / fondé sur le respect, l'écoute, le dialogue et la justice.

En cette **151^e Assemblée,** réaffirmons ensemble notre engagement pour une humanité qui ne détourne jamais le regard face à la souffrance.

Réaffirmons notre foi dans les **Conventions de Genève** // non comme de simples textes du passé, mais comme **des pactes vivants de civilisation.**

Et souvenons-nous que **chaque parlement, / chaque député, / chaque citoyen / a un rôle** à jouer pour que la dignité humaine ne soit jamais un **privilege,** mais un droit **inaliénable.**

Jerengueen Jef!!!